



**ACADÉMIE  
DE NORMANDIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

 **Panorapresse**  
par  **Ouest  
France**



**ACADEMIE DE  
NORMANDIE RECTORAT  
DE CAEN**

(communication@ac-caen.fr)



1 mars 2024



1 document

## LA DÉPÊCHE\_27\_ACTU\_LA VIEILLE-LYRE - FERMETURE DE CLASSE - LES ÉLUS ONT ÉTÉ ENTENDUS

1



**La Vieille-Lyre - Fermeture de classe. Les élus ont été entendus**

La Dépêche, vendredi 1 mars 2024

---

## La Vieille-Lyre - Fermeture de classe. Les élus ont été entendus

La Dépêche, vendredi 1 mars 2024, 507 mots

Après plusieurs semaines à lutter contre la menace d'une fermeture de classe qui planait sur le RPI, les élus et parents d'élèves ont obtenu gain de cause. L'objectif est désormais d'éviter le même scénario pour les années à venir.

Soulagement du côté des élus et des parents d'élèves du RPI des deux Lyres. Après plusieurs semaines de combat, il n'y aura pas de fermeture de classe à la rentrée. La rencontre des maires et adjoints des deux communes avec la Directrice académique des services de l'Éducation nationale, Françoise Moncada, mardi 20 février à Evreux, a été décisive. « **Nous avons été entendus** », se félicitent les élus.

En effet, après une classe primaire à l'école de La Neuve-Lyre l'an dernier, c'est une classe de la maternelle de la Vieille-Lyre qui était menacée.

### De nouveaux élèves à la rentrée

Le maire de La Vieille-Lyre, Marc Morière, témoigne à la suite de cette rencontre. « **Les échanges ont été cordiaux et partagés sur nos écoles rurales qui sont frappées de plein fouet par la baisse démographique. Les enfants sont restés au centre des débats et des échanges. Nous avons fait part à la directrice d'académie de l'arrivée de plusieurs enfants sur le RPI des Lyres à la rentrée 2024, ce qui a augmenté la moyenne pondérée des 5 classes réparties sur les deux communes. C'est cet argument l'a convaincu** ». Heureuse de cette nouvelle, Chantal Topart, maire de La Neuve-Lyre se montre très reconnaissante envers la directrice d'académie qui « **s'est montrée très compréhensive en prenant en compte la fermeture de l'an dernier** ». Cependant, l'élue voit cela comme un sursis. « **J'ai bien peur que l'année prochaine, ce soit le même combat** », s'inquiète-t-elle.

### Un manque de logement

Le premier magistrat précise que lors de cet entretien les réflexions ont porté sur les deux ou trois prochaines années, et l'inquiétude face à la baisse démographique en milieu rural a été abordée. « **Si nous voulons faire venir des jeunes sur le territoire, nous devons être innovants. Certaines de nos entreprises de la zone des Houssières à la Vieille-Lyre recrutent, mais le nombre de logements disponibles ne répond pas aux attentes des familles qui pourraient s'installer. C'est bien la problématique à laquelle il faut faire face d'ores et déjà, et pour cela continuer à se poser les bonnes questions** », a affirmé Marc Morière. Une inquiétude que partagent les deux maires

### Nous avons ce qu'il faut pour attirer les jeunes. Des écoles, des commerces... mais pas assez de logements

#### Chantal Topart

« **La Vieille-Lyre est mieux positionnée en termes de terrains disponibles, nous avons des logements à l'achat, mais très peu de location. Donc il va falloir que l'on travaille cela pour que l'année 2025 ne soit pas la même que cette année** », note Chantal Topart. Pour les deux élus, il s'agira d'un travail d'entraide entre les deux communes, « **ce qui profitera à l'un profitera à l'autre** ».



Depuis plusieurs semaines, les élus des deux communes se mobilisaient aux côtés des parents d'élèves pour contrer la menace d'une nouvelle fermeture de classe © Mairie La Neuve-Lyre